



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL Séance du 28 mars 2023

L'an deux mil vingt-trois, le vingt-huit mars, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie de la Ville d'Ingré, sous la Présidence de Christian DUMAS, Maire d'Ingré.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 29
Nombre de conseillers municipaux présents : 23
Nombre de votes contre : 0
Nombre d'abstentions : 0
Nombre de votes pour : 29
Nombre de suffrages exprimés : 29

Date de convocation du Conseil Municipal le 21 mars 2023

Présents : Christian DUMAS, Arnaud JEAN, Hélène LORME, Claude FLEURY, Hélyette SALAÛN, Franck VIGNAUD, Magalie PIAT, Michel PIRES, Estelle MONTES, Michèle LUCAS, Philippe MAUGUIN, Thierry BLIN, Aurore PRIEST, Éric SIGURE, Christine CABEZAS, Maël DIONG, Yann GRISON, Delphine GUY, Jean-Luc BERNARD, Sandrine RIGAUX, Thierry GOMES, Benoît COQUAND et Aurore MARTIN.

Absents excusés :

Laurent JOLLY, ayant donné son pouvoir à Claude FLEURY,
Emilie BRICOUT, ayant donné pouvoir à Estelle MONTES
Nora BENACHOUR, ayant donné pouvoir à Thierry BLIN,
Estelle MARCUARD, ayant donné son pouvoir à Michèle LUCAS,
Guillem LEROUX, ayant donné pouvoir à Thierry GOMES,
Laetitia NATIVELLE, ayant donné pouvoir à Sandrine RIGAUX.

Début de la séance : 19h00

Fin de la séance : 21h00

Secrétaire : Maël DIONG

ADMINISTRATION GENERALE

DL.23.029 - Changement de membre dans la commission « communale pour l'accessibilité des personnes à mobilité réduite » suite à une démission

Hélyette SALAÛN expose :

Suite aux élections municipales de 2020, les commissions municipales ont été créées et leurs membres ont été élus.

Madame Anne-Cécile MERCIER, qui siégeait dans la commission communale pour l'accessibilité des personnes à mobilité réduite, a démissionné le 24 juin 2022. Il convient de la remplacer par un membre de la même liste.

La liste « Ensemble, Pour la Réussite d'Ingré » propose le nom de **Madame Aurore MARTIN**.

L'article L.2121-21 du Code général des collectivités territoriales dispose qu'il est procédé à une désignation par un vote à bulletin secret. Toutefois, ce même article donne la possibilité au Conseil Municipal de procéder au vote à main levée.

Après présentation en Commission générale le 13 mars 2023, il est proposé aux membres du Conseil Municipal de procéder au vote à main levée afin de valider la candidature de Madame MARTIN à la place de Madame MERCIER à cette même commission.

Après délibération, le Conseil Municipal **adopte à l'unanimité** les propositions du rapporteur.

La présente décision peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif d'Orléans dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État.

INGRE, le

29 MARS 2023

Acte rendu exécutoire après transmission au Représentant de l'État le :

04 AVR. 2023

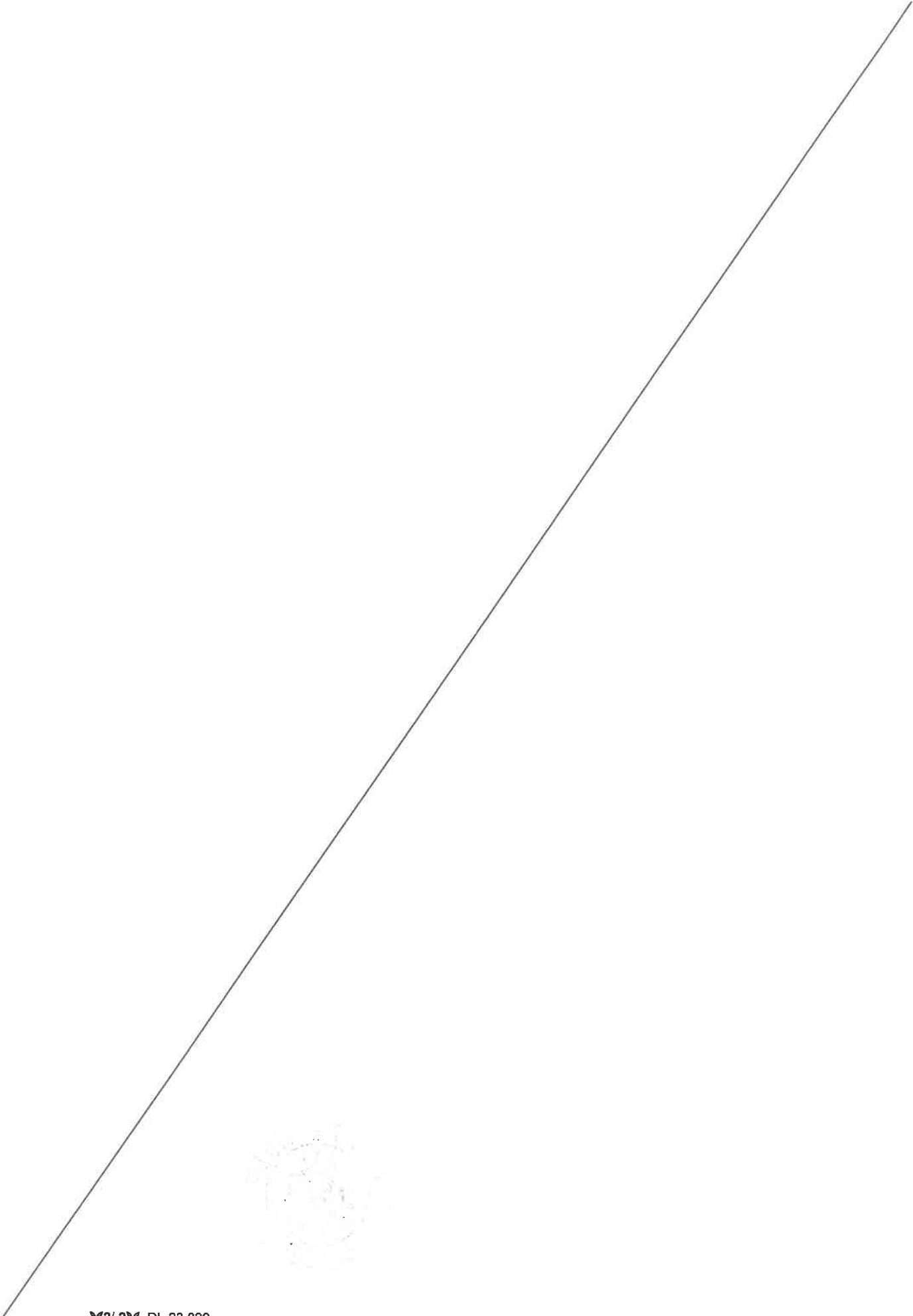
Publication le :

04 AVR. 2023

Notification le :

04 AVR. 2023





Bordereau d'acquittement de transaction

Collectivité : VILLE INGRE
Utilisateur : Le Tumelin SYlvie

Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte : **DL_23_029**
Objet : **Changement de membre dans la commission « communale pour l'accessibilité des personnes à mobilité réduite » suite à une démission**
Type de transaction : Transmission d'actes
Date de la décision : 2023-03-29 00:00:00+02
Nature de l'acte : Délibérations
Documents papiers complémentaires : NON
Classification matières/sous-matières : 5.3.5 - Commissions des services publics :
Identifiant unique : 045-214501694-20230329-DL_23_029-DE
URL d'archivage : Non définie
Notification : Non notifiée

Fichiers contenus dans l'archive :

Fichier	Type	Taille
Enveloppe métier Nom métier : 045-214501694-20230329-DL_23_029-DE-1-1_0.xml	text/xml	994 o
Document principal (Délibération) Nom original : DL.23.029 -AG - Changement de membre dans la commission « communale pour l'accessibilité des personnes à mobilité réduite » suite à une démission.pdf Nom métier : 99_DE-045-214501694-20230329-DL_23_029-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	294.5 Ko

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	4 avril 2023 à 15h26min58s	Dépôt initial
En attente de transmission	4 avril 2023 à 15h33min54s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	4 avril 2023 à 15h38min11s	Transmis au MI
Acquittement reçu	4 avril 2023 à 15h38min23s	Reçu par le MI le 2023-04-04